



Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche et de l'innovation

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

D'Amiens - Picardie

BP 60435

25 rue Saint Leu 80004 AMIENS CEDEX 1

PREAVIS DE DEPART

**A ADRESSER OBLIGATOIREMENT AU SECRETARIAT DE VOTRE RESIDENCE
1 MOIS AVANT LA DATE PREVUE DE VOTRE DEPART**

**En cas de non respect du délai de préavis, le mois de préavis sera facturé à l'étudiant.
Toute situation particulière devra faire l'objet d'un courrier motivé adressé au Directeur de la
résidence. Votre dépôt de garantie vous sera remboursé au maximum 2 mois après votre départ de la
résidence.**

**VOUS DEVEZ PRENDRE RDV POUR VOTRE ETAT DES LIEUX DE SORTIE SUR
www.messervices.etudiant.gouv.fr /accéder aux autres services/prendre RDV avec le CROUS**

Je soussigné(e) :

NOM :

PRENOM :

RESIDENCE :n°logement :

Adresse personnelle :

.....

Etablissement fréquenté :

Filière ou faculté, année d'études :

Motif de départ de la résidence (arrêt des études, stage, autre à préciser) :

.....

Souhaite rendre mon logement à la date du :

Le.....

reçu en résidence le.....

Signature de l'étudiant

Signature du Directeur de la résidence

Date de début de préavis :

Date de fin de préavis :

NB : attention, l'allocation logement n'est pas versée pour tout départ avant le 31 du mois